



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE L'OURCQ

www.paysdelourcq.fr
f/Communauté de communes du Pays de l'Ourcq


**Pays de
l'Ourcq**
Communauté de communes

ÉDITO



Pierre Eelbode, Président de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq.

La crise sanitaire que nous traversons témoigne de la nécessité de changer radicalement nos modes de vie et de pensée. L'année 2019, qui a précédé cet événement historique, a marqué pour la Communauté de communes une volonté profonde de bâtir un Pays de l'Ourcq plus écologique et plus solidaire. Plus que jamais, nous devons croire aux vertus de la proximité et du service public. En 2019, cette volonté s'est concrétisée par la création d'un centre de santé et le recrutement d'un médecin généraliste pour faire face à la pénurie de professionnels de santé. Nous sommes restés mobilisés pour réduire la fracture numérique et permettre ainsi les premières phases de commercialisation de la fibre optique sur notre territoire. Soucieux de construire un avenir durable et respectueux de l'environnement, disais-je, notre politique de gestion des déchets s'est illustrée par la distribution de 4 760 bacs

dans le cadre de la conteneurisation de la collecte des ordures ménagères et la création d'un poste d'ambassadeur de tri pour accompagner l'extension des consignes de tri au plus près des foyers.

Tout au long de 2019, nous avons été attentifs à observer une gestion financière exemplaire et raisonnée. À la lecture de ce rapport d'activité, vous prendrez toute la mesure de l'éventail des services que notre institution rend à la population et à ses partenaires de terrain. Cette réussite, je veux le souligner, repose aussi sur le professionnalisme de nos agents.

Actions citoyennes, initiatives associatives, projets des artisans, des PME, des commerçants, des producteurs et agriculteurs, mais aussi des acteurs culturels, du tourisme, du sport et des loisirs, sans oublier le formidable engagement des élus locaux, voilà tout ce qui contribue à faire du Pays de l'Ourcq, un territoire où il fait bon vivre.

SOMMAIRE

4 | FAIRE FONCTIONNER LE PAYS DE L'OURCQ



10 | LES COMPTES ADMINISTRATIFS



14 | SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



18 | DÉVELOPPER LA MOBILITÉ



20 | PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



24 | FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

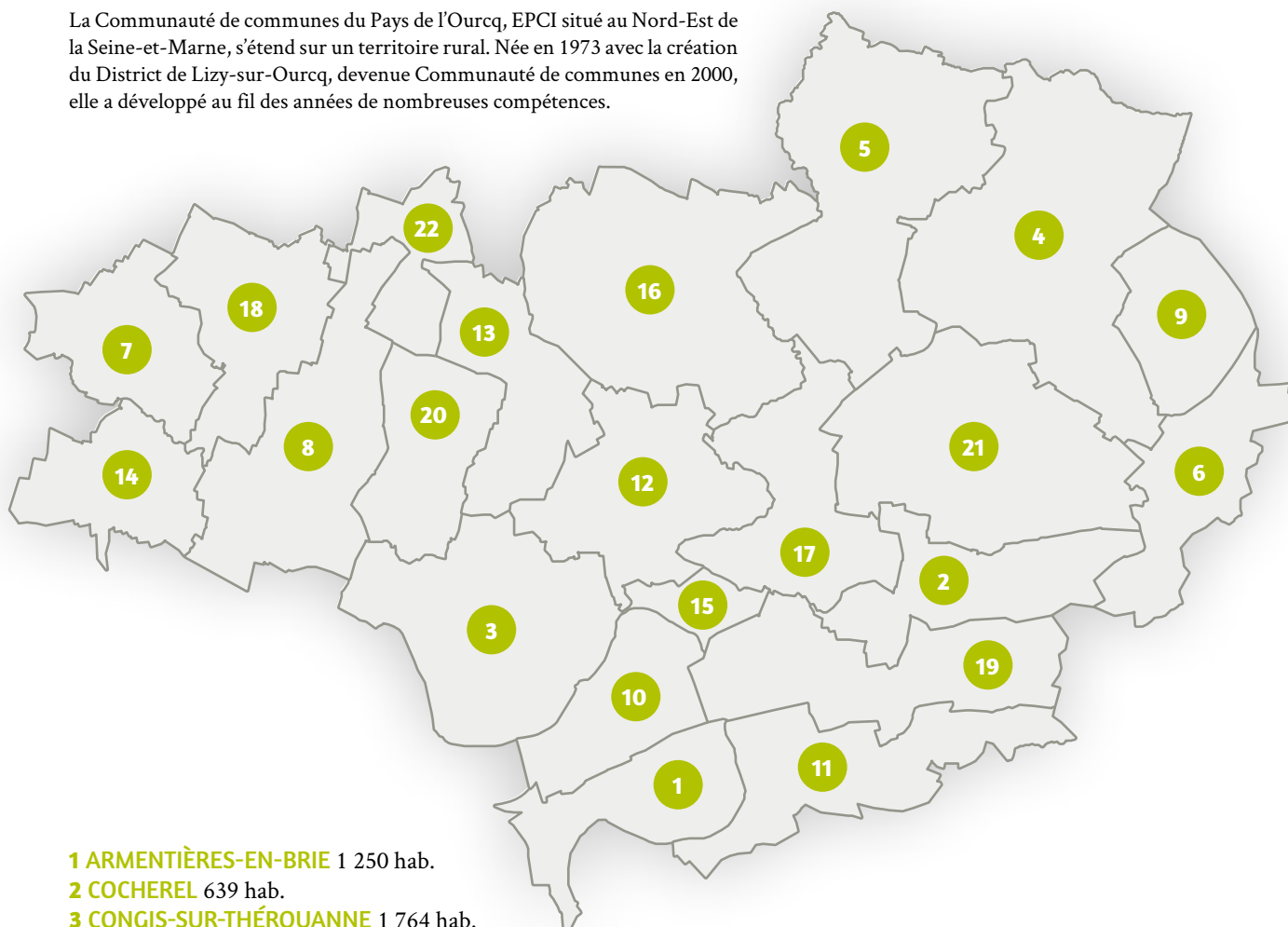


28 | CIAS : COHÉSION SOCIALE



LE TERRITOIRE

La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, EPCI situé au Nord-Est de la Seine-et-Marne, s'étend sur un territoire rural. Née en 1973 avec la création du District de Lizy-sur-Ourcq, devenue Communauté de communes en 2000, elle a développé au fil des années de nombreuses compétences.



- 1 ARMENTIÈRES-EN-BRIE 1 250 hab.
- 2 COCHEREL 639 hab.
- 3 CONGÏS-SUR-THÉROUANNE 1 764 hab.
- 4 COULOMBS-EN-VALOIS 577 hab.
- 5 CROUY-SUR-OURCQ 1 958 hab.
- 6 DHUISY 298 hab.
- 7 DOUY-LA-RAMÉE 323 hab.
- 8 ÉTREPILLY 883 hab.
- 9 GERMIGNY-SOUS-COULOMBS 208 hab.
- 10 ISLES-LÈS-MELDEUSES 802 hab.
- 11 JAIGNES 292 hab.
- 12 LIZY-SUR-OURCQ 3 597 hab.
- 13 LE PLESSIS-PLACY 271 hab.
- 14 MARCILLY 488 hab.
- 15 MARY-SUR-MARNE 1 173 hab.
- 16 MAY-EN-MULTIEN 904 hab.
- 17 OCQUERRE 458 hab.
- 18 PUISIEUX 318 hab.
- 19 TANCROU 361 hab.
- 20 TROCYS-EN-MULTIEN 242 hab.
- 21 VENDREST 747 hab.
- 22 VINCY-MANŒUVRE 296 hab.



22
communes



17 889
habitants



23 500
hectares



4
zones d'activités



7
équipements
communautaires

LES COMPÉTENCES

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Assainissement
- Eau
- Création et gestion de Maisons de Services au Public



LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Construction et exploitation des équipements culturels, sportifs, sociaux, socio-éducatifs, santé ou développement économique
- Transport
- Culture
- Sport
- Santé
- Aménagement numérique
- Voirie
- Infrastructures et superstructures
- Autres

L'ORGANISATION POLITIQUE*

Le Pays de l'Ourcq assure, en lien étroit avec ses communes membres, la gestion de services publics essentiels pour le quotidien des habitants et met en oeuvre des projets structurants pour le rayonnement du territoire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pour les 11 communes ne disposant que d'un siège, le conseiller communautaire a un suppléant. Le Conseil communautaire gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la Communauté de communes et se réunit en séance publique, une dizaine de fois par an.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il débat des orientations stratégiques et des actions et projets relevant du champ de compétences de la Communauté avant leur présentation en Conseil communautaire.

LES COMMISSIONS

- Finances et Développement économique
- Culture et Tourisme
- Transport et Urbanisme
- Affaires sociales, Santé et Sport
- Aménagement durable, environnement et développement numérique



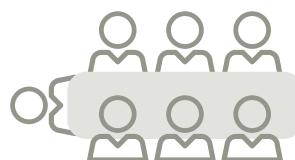
Le Conseil communautaire

Il est composé de 45 conseillers communautaires élus par les habitants



Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 6 vice-Présidents. Le Bureau donne un avis et arbitre les propositions des commissions.



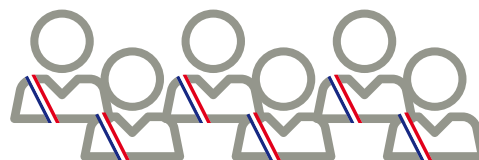
Les Commissions

Elles regroupent des conseillers communautaires et des conseillers municipaux pour l'étude de questions relatives aux différentes compétences communautaires.



Le Président Pierre EELBODE

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la Communauté. Il préside le Conseil, met en oeuvre les décisions et engage les dépenses votées.



Les Vice-présidents

Francis CHESNÉ, Bruno GAUTIER, Michèle GLOAGUEN, Sébastien LASCOURREGES, Yves PARIGI et Robert PICAUD représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la Communauté.

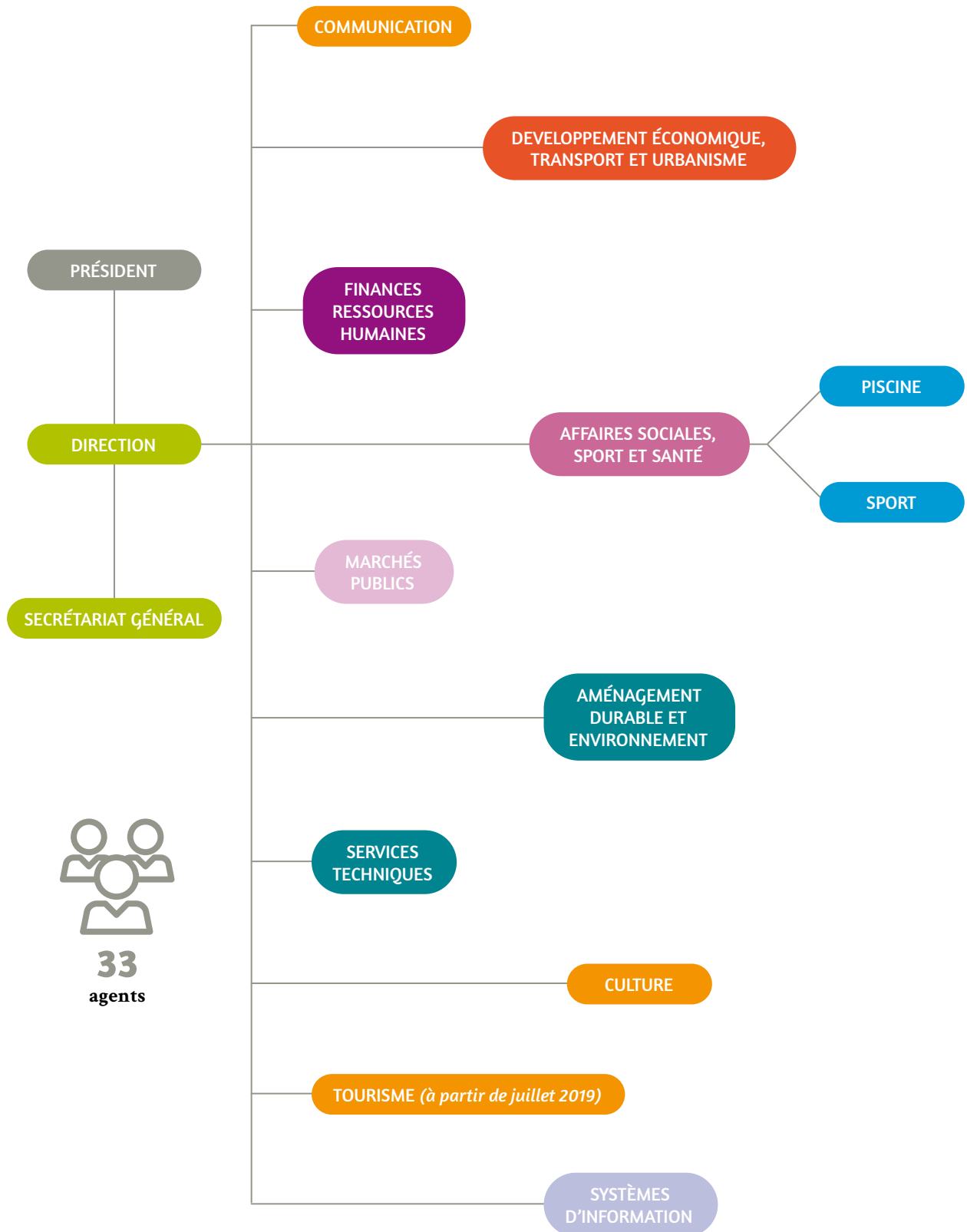
* Pour rappel : Toutes les informations contenues dans cette page correspondent à l'année 2019.



LES SERVICES ADMINISTRATIFS RESSOURCES

Pour mener à bien ses missions, la Communauté de communes s'appuie sur des services ressources tels que les affaires générales, les achats, les finances, les ressources humaines, les systèmes d'information, la communication et les services techniques.

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



LES AFFAIRES GÉNÉRALES

La Direction générale prépare avec les services la convocation et l'ordre du jour des instances communautaires.



8

comptes-rendus de conseils communautaires



139

délibérations

LES ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

- 7 marchés d'un montant total → 646 266 € HT
- 2 avenants sur marchés → 50 574 € HT
- 19 actes d'exécution
- 18 bons de commande sur accords cadre → 34 830 € HT
- 15 marchés subséquents sur accords cadre → 100 864 € HT
- 284 commandes hors marché (dont 19 UGAP) → 530 514 € HT (dont 226 122 € UGAP)
- 446 commandes hors procédure → 1 398 842 € HT

CE QUI A MARQUÉ 2019

- 1 concours de maîtrise d'œuvre en vue de la construction de l'équipement sportif mixte (début de procédure en 2018).
- 1 appel d'offres ouvert.
- 8 marchés à procédures adaptées.



1 398 842 €

d'achats sans acte préalable



832 534 €

de marchés notifiés



530 514 €

de commandes



2 761 890 €

montant total des achats

LA COMMUNICATION ET LA VALORISATION DU TERRITOIRE

Garant de l'image de la collectivité et de la cohérence des messages institutionnels, le service assure plusieurs missions : conception et suivi de fabrication des publications, organisation des manifestations événementielles, relations avec les médias, animations du site internet et des réseaux sociaux, conseil aux services.

CE QUI A MARQUÉ 2019

- Nouvelle charte graphique de la collectivité.
- Campagne et ateliers pour la prévention des risques cardiovasculaires > Le Pays de l'Ourcq a du cœur.
- Modification du logo, charte graphique et de la carte touristique > Brie Valois.
- 1 rapport d'activité > Communauté de communes et CIAS du Pays de l'Ourcq.
- 3 expositions > Les athlètes du Pays de l'Ourcq, Fausto Urru CLEA et le forum des métiers du CIAS.
- 8 affiches > Commune de Lizy-sur-Ourcq.



1 numéro

La Lettre du Pays de l'Ourcq



9

newsletters



71

affiches

LES SERVICES TECHNIQUES

Au quotidien, six agents des services techniques assurent l'entretien des équipements, des espaces verts, la maintenance préventive et curative des bâtiments et des installations communautaires sur l'ensemble du territoire et la viabilité hivernale d'accès aux équipements. Le service réalise des travaux d'investissement et apporte un soutien logistique à l'organisation d'événements communautaires (cérémonies, spectacles, réunions, événements...).



7

équipements
communautaires



12 150 m²

entretien des abords et
maintenances de bâtiments



15 710 m²

entretien de voirie



28 757 m²

entretien d'espaces verts



En 2019, les services techniques se sont équipés d'un porte-outil servant au balayage, désherbage, nettoyage haute-pression et au salage/déneigement.

LE SERVICE INFORMATIQUE

Le service informatique apporte une expertise technique, méthodologique et juridique en matière de TIC aux services de la Communauté de communes et aux communes membres. Il assure la maintenance du matériel informatique de la Communauté de communes, du CIAS et du patrimoine immatériel, à savoir le site Internet et les progiciels utilisés dans le cadre de l'activité communautaire : bureautique, structure (réseau, messagerie et calendrier, accès aux outils à distance et GED), progiciels métiers (Finances / Ressources Humaines, Petite Enfance, SIG).

CE QUI A MARQUÉ 2019

- Installation informatique, internet et téléphonie du Centre de Santé du Pays de l'Ourcq (cabinet et secrétariat).
- Renouvellement intégral du parc informatique des collaborateurs : 35 postes.
- 6 ordinateurs de l'ancien parc reconditionnés pour équiper la salle de formation de la MSAP.
- Mise à disposition du paiement par carte bancaire à la piscine.

LE SERVICE FINANCES/PERSONNEL

Le service Finances est en charge de l'exécution budgétaire de l'ensemble des budgets de la Communauté de communes et du CIAS (vérification des factures, établissement de bordereaux de mandats, demandes de subvention, suivi des recettes et établissement de titres de recette).

Le service des ressources humaines gère l'ensemble des effectifs (carrières, payes, formation, recrutements, santé...) de la Communauté de communes et du CIAS. Son objectif est de mobiliser et de développer les ressources en personnel pour une plus grande efficacité.

Budget	Mandats	Titres
Général	1673	420
Eau et assainissement	504	567
Hôtel d'entreprises	224	291
ZAE Grandchamp	14	5
SPANC	1	30
CIAS	261	107
TOTAL	2677	1420

Budget	CCPO	CIAS
Salariés présents (dont vacataires et besoins occasionnels)	79	16
Paies par mois (moyenne)	43	14
Arrêtés individuels	128	40
Arrêtés règlementaires	5	2



LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Le budget général comprend toutes les dépenses liées aux services proposés aux habitants et les dépenses de fonctionnement de la collectivité (ressources humaines, informatique...). Les budgets annexes enregistrent les autres dépenses qui ne répondent pas aux mêmes règles comptables ou fiscales (eau et assainissement collectif, SPANC, zone d'activité, Hôtel d'entreprises...).

LE BUDGET GÉNÉRAL 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT



10 224 548 €

dépenses

Y compris 1,4 M€ de dépenses exceptionnelles liées au rachat des Effaneaux.



9 8774 251 €

recettes

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE AVEC REPRISSE DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS

4 763 927 €

SECTION D'INVESTISSEMENT



1 796 521 €

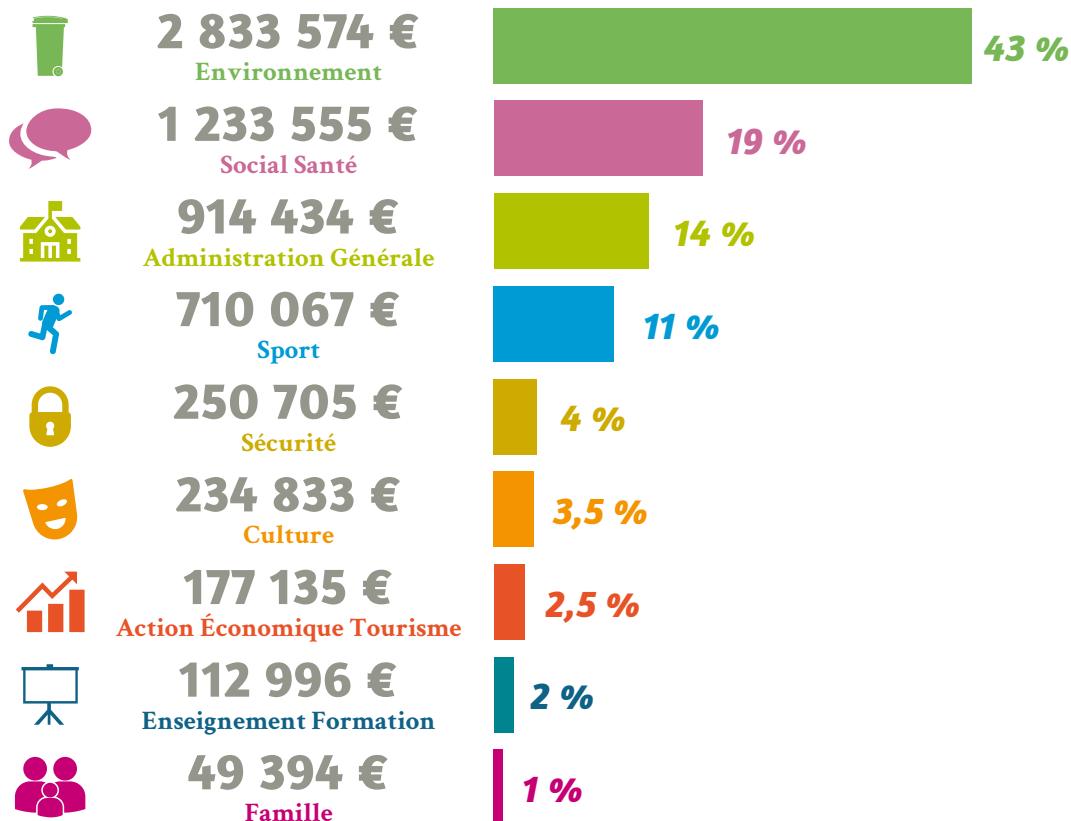
dépenses



606 987 €

recettes

RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES



LE BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2019

SECTION D'EXPLOITATION



850 389 €

dépenses



1 479 777 €

recettes

SECTION D'INVESTISSEMENT



1 385 807 €

dépenses



5 298 938 €

recettes

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE AVEC
REPRISE DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS



10 116 380 €

LE BUDGET ANNEXE SPANC 2019

SECTION D'EXPLOITATION



1 578 €

dépenses



1 753 €

recettes

SECTION D'INVESTISSEMENT



NÉANT

la section n'est pas ouverte pour le moment

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE AVEC
REPRISE DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS



12 211 €

LE BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉ DE GRANDCHAMP 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT



10 928 €

dépenses



88 €

recettes

SECTION D'INVESTISSEMENT



1 361 097 €

dépenses



1 713 160 €

recettes

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE AVEC
REPRISE DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS

 **788 997 €**

LE BUDGET ANNEXE HÔTEL D'ENTREPRISES 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT



265 967 €

dépenses



248 845 €

recettes

SECTION D'INVESTISSEMENT



251 465 €

dépenses



204 755 €

recettes

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE AVEC
REPRISE DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS

 **799 518 €**



SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de communes favorise l'innovation en soutenant activement l'entrepreneuriat. Elle facilite par un suivi personnalisé, les démarches des futurs entrepreneurs : aide à définir leur projet, information sur les dispositifs dont ils peuvent bénéficier et proposition de solutions immobilières. L'objectif du Pays de l'Ourcq, via une stratégie foncière adaptée, est de conforter la diversité du tissu économique local et permettre l'accès à l'emploi.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CE QUI A MARQUÉ 2019

- 5 réunions de la Commission Finances Développement économique.

ACCUEILLIR LES PROFESSIONNELS

- **Aménagement de la zone d'activités des Effaneaux, en bordure de l'échangeur de l'autoroute A4 de Dhuisy/Montreuil-aux-Lions, transition et recours** > Le Syndicat mixte Marne-Ourcq était le propriétaire de terrains de la ferme des Ecoliers (environ 118 hectares) dont les 57 hectares urbanisables de la zone d'activités des Effaneaux.

Dans le cadre de la dissolution du Syndicat, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a décidé de reprendre le projet de la Zone d'Activités Économiques des Effaneaux dans le cadre d'un protocole de répartition d'actifs et passifs signé le 12 février 2019 avec la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie. L'acte administratif de vente a été signé le 24 septembre 2019. Le permis d'aménager et le permis de construire obtenus par le groupe FM en 2015 pour le développement de la zone des Effaneaux restent en attente de jugement au tribunal administratif suite aux recours contentieux déposés en 2016. Le projet du groupe FM comprend l'implantation d'une plate-forme FM Logistic sur un terrain de 22 hectares, l'aménagement de trois zones d'activités PMI-PME sur environ 19 hectares et la création complémentaire d'une offre foncière de 10 hectares cessible d'un seul tenant.

- **Zone d'activités de Grandchamp (Ocquerre)** > La Communauté de communes assure la gestion et l'entretien de cette Zone d'Activités Économiques (ZAE) dont les principales implantations sont : CFA du Bâtiment (qui a commencé la construction du démonstrateur de l'éco-construction avec l'aide notamment de la Région Ile-de-France et du Pays de l'Ourcq avec une subvention de 20 000 € accordée), Clinique vétérinaire, Déchèterie et centre de transfert (SMITOM), les Viandes de l'Oise (SARL), France Hygiène Services (SA), Pompes Funèbres de Lizy, PRO NORD EST (SA), Marc Perthuisot Electricité générale, Rodrigues-Lemos et Transports GOBET Fils.

Le 8 février 2019 le Conseil a validé la cession d'une nouvelle parcelle de 1 723 m² pour l'agrandissement de l'entreprise Rodrigues-Lemos.

Le 13 décembre 2019, le Conseil a validé l'acquisition par le Pays de l'Ourcq du site occupé par l'entreprise Motoculture de l'Oise (filiale du groupe Gueudet) situé au 25 avenue de la Gare à Lizy-sur-Ourcq et Ocquerre en parallèle à la cession d'une parcelle de 10 824 m² à cette entreprise, pour son implantation sur la ZAE de Grandchamp.

- **Hôtel d'Entreprises du Pays de l'Ourcq** > les trois locataires en place sont VIMATHERM, MG Services, la société le DUPLEX. Le bail précaire de la société VIMATHERM a été prolongé en 2019.

- **Extension de la Zone d'activités de Grandchamp** > Dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT Marne-Ourcq, le Pays de l'Ourcq prépare une extension de 6,1 ha de la ZAE de Grandchamp à Ocquerre. Le PLU de la Commune a été révisé et une promesse de vente a été signée le 2 juillet 2019 pour l'acquisition de 8 hectares de terres agricoles.

SOUTENIR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

Le Pays de l'Ourcq finance Initiative Nord Seine-et-Marne, qui accorde des prêts d'honneur à taux zéro aux créateurs d'entreprises. Le Pays de l'Ourcq gère une bourse des locaux d'activités disponibles et assure l'accueil des créateurs d'entreprises.

LE COMITÉ DE BASSIN D'EMPLOI NORD EST 77

La Région Ile-de-France et l'Etat ont souhaité mettre en place le dispositif « Comité de bassin d'emploi » en remplacement des « PACTE » en Ile-de-France. Le Comité de bassin d'emploi Nord Est 77 a été installé le 27 mars 2019, il a pour objet de :

- Améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi en identifiant au mieux les besoins en compétences des entreprises, notamment sur les métiers en tension, en adaptant l'offre de formation et d'orientation et en apportant des solutions opérationnelles.
- Soutenir l'émergence et le développement de projets économiques.
- Créer les synergies entre tous les acteurs et mobiliser/optimiser tous les leviers.

Il est composé de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux et de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France.

Lors du Comité Stratégique du 9 juillet 2019, il a été acté la fusion du Comité de bassin d'emploi Nord Est 77 avec le dispositif « Territoires d'industrie Nord Est 77 » permettant ainsi aux entreprises du Pays de l'Ourcq de devenir éligible aux aides spécifiques. En marge de ce Comité de bassin d'emploi, le Pays de l'Ourcq collabore aussi directement avec le Pays de Meaux ainsi : le 7 février 2019 le Pays de l'Ourcq a organisé, en association avec le Pays de Meaux, une rencontre des chefs d'entreprises avec la Vice-présidente de la Région Ile-de-France au lycée Pierre de Coubertin.

URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LA FIBRE POUR TOUS

La Commission Transport et Urbanisme a repris les travaux du Syndicat Mixte Marne-Ourcq qui était chargé du SCOT.

SYNDICAT MIXTE MARNE-OURCQ (dissout le 3/07/19)

Le Pays de l'Ourcq avait délégué sa compétence en matière d'aménagement au Syndicat Mixte d'Étude, de Programmation et d'Aménagement Marne-Ourcq, créé en 1990. Ses deux membres étaient la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq et la Communauté de communes du Pays ferrois. Cette dernière a été intégrée à la Communauté d'agglomération de Coulommiers Pays de Brie le 1^{er} janvier 2018. Le Pays ferrois a donc quitté le Syndicat Mixte Marne-Ourcq entraînant un processus de dissolution du Syndicat Mixte Marne-Ourcq. Ce Syndicat Mixte couvrait un territoire composé de 41 communes, pour une population de 47 000 habitants. Les principales compétences qu'il exerçait étaient :

- **Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** > Ce document d'urbanisme permet aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence, dans le respect du principe de subsidiarité, leurs politiques dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement.

Le Syndicat Mixte a élaboré et enfin approuvé le SCOT Marne-Ourcq en avril 2017. Le SCOT Marne-Ourcq reste opposable sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, qui est désormais en charge de la mise en œuvre de ce SCOT. Dans ce cadre,

en 2019, la Communauté de communes a rendu des avis favorables (avec des réserves) sur les projets de PLU de Germigny-sous-Coulombs, Ocquerre et Vincy-Ma-nœuvre.

- **Aménagement de la Zone d'Activités des Effaneaux, en bordure de l'échangeur de l'autoroute A4 de Dhuisy/Montreuil-aux-Lions, transition et recours** > Voir développement économique pages 14-15.

- **Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage** > Une aire d'accueil de gens du voyage de 30 places, a été ouverte par le Syndicat Mixte Marne-Ourcq à La Ferté-sous-Jouarre depuis 2010. Dans le cadre de la dissolution de ce Syndicat Mixte, la Communauté d'Agglomération de Coulommiers Pays de Brie a repris cette aire d'accueil, qui est restée fermée durant l'année 2019 suite à un sinistre. Parallèlement, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq est devenue compétente pour demander au Préfet l'évacuation des gens du voyage stationnés illégalement sur le territoire. Durant l'été 2019, ce fut le cas à Congis-sur-Thérouanne (3 stationnements de plus de 200 caravanes) et à Armentières-en-Brie. Sur ces 4 demandes, une seule a été suivie d'une évacuation par les forces de police.

Le Conseil communautaire a aussi remis un avis négatif sur la déclaration de projet portant sur la création d'une aire de grands passages des gens du voyage à Barcy. Enfin, le Pays de l'Ourcq a adhéré au Groupement d'Intérêt Public (GIP) accueil et habitat des gens du voyage dans le département de Seine-et-Marne.

Zone des Effaneaux à Dhuisy





**FIBRE
OPTIQUE**

ASSURER L'ACCÈS À L'INFORMATION INTERNET ET TRÈS HAUT DÉBIT

La Communauté de communes est titulaire de la compétence en aménagement numérique du territoire, c'est à dire qu'elle initie et/ou assure le suivi des différents projets d'amélioration de l'accès aux technologies de l'information et de la communication sur les 22 communes du Pays de l'Ourcq.

Elle a adhéré en 2013 au Syndicat Mixte Numérique 77, qui a pour objectif, en mutualisant les moyens de toutes les collectivités membres, de donner l'accès au très haut

débit à tous les Seine-et-Marnais, à moyen terme, via le déploiement de la fibre optique jusque chez l'habitant (FTTH).

En 2019, a commencé le début des travaux de déploiement de la fibre optique pour 9 communes du territoire : Armentières-en-Brie, Congis-sur-Thérouanne, Etrépilly, Isles-lès-Meldeuses, Jaignes, Lizy-sur-Ourcq, Marcilly, Mary-sur-Marne et Tancrou.



DÉVELOPPER LA MOBILITÉ

Créé en 1998, le réseau des transports en commun du Pays de l'Ourcq compte 18 lignes régulières d'autocars exploitées par les Transports Transdev Marne & Morin. En plus du service à tous les usagers, le réseau assure la desserte de tous les établissements scolaires du territoire.

TRANSPORTS

LES LIGNES RÉGULIÈRES

Île-de-France Mobilités, anciennement STIF, est l'autorité organisatrice des transports de la région Île-de-France. À ce titre, il a confié à la société Transdev - Marne et Morin l'exploitation du réseau de bassin du Pays de l'Ourcq.

- 14 bornes d'information voyageurs ont été installées.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

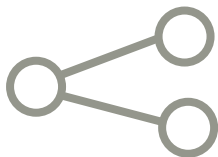
Le Département de Seine-et-Marne organise les transports scolaires par délégation d'Île-de-France Mobilités. Les circuits spéciaux scolaires sont ainsi dédiés à la desserte des écoles (4 maternelles et 22 primaires) et sont accessibles grâce à l'abonnement SCOL'R. Pour l'année 2018/2019 :

- 12 circuits spéciaux scolaires dont 7 pour les RPI.
- Une participation des familles est demandée. 50 € primaires en Regroupement Pédagogique Intercommunal et 100 € primaires hors RPI (12 € frais de dossier inclus).

LE TRANSPORT DU PUBLIC SCOLAIRE POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Le Pays de l'Ourcq prend en charge le transport du public scolaire dans le cadre des activités qu'il lui propose (activités sportives au sein des équipements communautaires, rencontres sportives inter-écoles et activités culturelles).

- 849 rotations vers la piscine et le stade Micheline Ostermeyer (dans le cadre des séances sportives).
- 100 rotations (soit 174 classes) pour des rencontres sportives inter-écoles et des déplacements culturels.
- 82 429 € > Dépense totale dont une subvention de 8 909 € du Département de Seine-et-Marne, en partie au titre des coûts de transports et pour favoriser l'apprentissage de la natation aux collégiens en classe de 6^e.



19

lignes desservant le territoire



35

véhicules



51

conducteurs



1 000 000 km

commerciaux contractuels



727 851

usagers du réseau
(+ 5,49 % par rapport à 2018)



60 %

fréquentation des abonnés
scolaires et étudiants





PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Au cœur de toutes les préoccupations, l'environnement n'échappe pas aux actions conduites par Communauté de communes. Au menu des travaux, deux compétences obligatoires, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gémapa), la gestion des déchets sur le territoire et les compétences historiques sur l'eau potable et l'assainissement.

LA GESTION DES DÉCHETS

La Communauté de communes a confié la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères, des emballages ménagers recyclables et journaux-magazines, ainsi que des encombrants à la société ECT Collecte, suite à un appel d'offres, pour une durée de 4 ans (2018-2021). La collecte du verre est effectuée en points d'apport volontaire par la société MINERIS. La dotation et le renouvellement des bacs à déchets sont assurés en régie.

CE QUI A MARQUÉ 2019

- Depuis le 1^{er} mai, le Pays de l'Ourcq est passé en extension des consignes de tri. Tous les emballages en plastique sont maintenant recyclés notamment les films, les pots, les barquettes et également les petits aluminiums...
 - + 7,7 % d'emballages et de papiers triés
 - 3,75 % d'ordures ménagères résiduelles
 - + de sensibilisation en prévention et tri des déchets.
- Un plan de communication spécifique a été mis en œuvre avec l'appui du SMITOM pour accompagner l'extension des consignes de tri :
 - la création d'un poste d'ambassadeur du tri,
 - le boitage des nouvelles consignes de tri à l'ensemble des foyers (flyer et page d'information dans la Lettre du Pays de l'Ourcq),
 - la remise du nouveau guide du tri lors des nouvelles attributions de bacs de tri.
- 227 bacs de tri sélectif (jaunes ou bleus) ont été distribués notamment pour accompagner l'augmentation de la production des déchets recyclables.
- 4 760 bacs noirs étaient attribués à la fin de l'année dans le cadre de la conteneurisation de la collecte des ordures ménagères résiduelles engagée en 2018.

SENSIBILISATION À LA VALORISATION DES DÉCHETS VERTS

La Communauté de communes s'est à nouveau associée au SMITOM pour organiser une journée d'animation lors de la semaine nationale du compostage de proximité « Tous au compost » qui a eu lieu le 31 mars.

17 composteurs ont été remis en 2019 aux habitants par les services du Pays de l'Ourcq suite à une petite formation. Le fonctionnement du service est détaillé dans le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés consultable sur www.paysdelourcq.fr/content/déchets

À NOTER !

Le traitement des déchets collectés est effectué par le SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Nord Seine-et-Marne) qui a en charge la construction et la gestion des déchetteries, les centres de transfert et le centre intégré de traitement (CIT) de Montheyon. Information > www.smitom-nord77.fr



Journée «Tous au compost» du 31 mars 2019



4 523 t

ordures ménagères résiduelles
247 kg/habitant/an



746 t

emballages ménagers recyclables
et journaux-magazines
41 kg/habitant/an



393 t

verre en apport volontaire
21 kg/habitant/an



238 t

extra-ménagers
13 kg/habitant/an



-20 € / foyer

de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
variable selon les bases fiscales

SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

QUALITÉ DE L'EAU

• Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité microbiologique s'élève à 100 %.

• Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité physico-chimique s'élève à 97,3 %.



11

stations de production



26

ouvrages de stockage (7 270 m³)



195 km

réseau d'alimentation



6 585

abonnés



770 000 m³

consommés hors vente en gros



292,80 €

pour 120 m³

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

QUALITÉ DE L'EAU

Les services de la Police de l'Eau évaluent la conformité des systèmes d'assainissement chaque année. Les stations de Congis-sur-Thérouanne, Germigny-sous-Coulombs, Marcilly et Vendrest, Châton présentent certains dysfonctionnements.

FILIÈRE BOUES

• Matières sèches de la station de Lizy-Mary-Ocquerre > 122 400 kg épandues et 88 200 kg compostées.



18

stations d'épuration



28

postes de refoulement



6 101

abonnés



622 000 m³

volume assujetti



346,87 €

pour 120 m³



167 km

réseau d'assainissement



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (SPANC)

Le SPANC géré en régie, réalise les missions de contrôles des installations autonomes conformément à la réglementation. 100/140 est l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non-collectif. Il permet de mesurer la maîtrise des pollutions domestiques diffuses et d'apprécier l'étendue des prestations assurées en ANC sur un territoire (méthode de notation fixée par l'arrêté du 2 mai 2007).



978

installations ANC pour 2 320 habitants



22

visites pour cession immobilière



10

contrôles de conception



1

contrôle de validation de travaux d'installation

TARIFICATION DU SPANC

- Contrôle de la conception et de l'implantation > 38,50 €
- Contrôle de la bonne exécution > 38,50 €
- Contrôle lors des ventes de maisons > 51,70 €

Le fonctionnement du service est détaillé dans le rapport sur le prix et la qualité du SPANC, consultable sur www.paysdelourcq.fr/content/l'assainissement-non-collectif

SITE NATURA 2000 (BOIS DES RÉSERVES, DES USAGERS ET DE MONTGÉ)

Le territoire du Pays de l'Ourcq recèle un patrimoine naturel remarquable, dont le bois des Réserves, des Usages et de Montgé. Celui-ci fait partie du réseau européen de sites Natura 2000 dont l'objectif est de préserver la biodiversité en harmonie avec les activités humaines.

Avec ses quatre espèces animales d'intérêt européen présentes sur le site, le sonneur à ventre jaune, le lucane cerf-volant, le grand murin et le grand rhinolophe, le bois des Réserves, des Usages et de Montgé a été désigné Zone Spéciale de Conservation le 17 avril 2014. Les orientations de gestion et de conservation de ce site sont fixées par le DOCOB, document validé par le COPIL (Comité de pilotage du site), et approuvé par l'Etat le 9 septembre 2013. Le COPIL instance de concertation entre les représentants des usagers du site est présidé par M. CHESNE,

Vice-Président et Maire de Vendrest. La Communauté de communes est chargée de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB. Cette animation bénéficie d'un financement à hauteur de 93 % de ses dépenses (Etat et FEADER).

En 2019, un agriculteur a géré, dans le cadre d'une mesure agro-environnementale et climatique (MAEC), environ 5 ha de couvert herbacé sans fertilisation minérale et organique, et en retardant la fauche pour favoriser les milieux ouverts. Le suivi scientifique des populations de Sonneur à ventre jaune a permis de recenser environ 150 individus sur deux secteurs du site. Toutefois, sa reproduction a été fortement compromise par la météo caniculaire du début de l'été. La mise en œuvre de mesures de gestion reste indispensable pour maintenir les populations de Sonneur à ventre jaune présentes sur le site.

GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Pays de l'Ourcq a la compétence GEMAPI qui s'articule autour des missions suivantes :

- L'aménagement d'un bassin hydrographique ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- L'entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leurs accès.
- La défense contre les inondations et contre la mer.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

La Communauté de communes est concernée par 3 unités hydrographiques, réparties en bassins ou sous-

bassins versants, pour lesquels il existe 3 syndicats de rivières dédiés : l'Ourcq Amont (Syndicat de gestion du bassin-versant de l'Ourcq Amont et du Clignon), l'Ourcq Aval (Syndicat mixte de l'Ourcq aval) et la Théroouanne (SMAERTA).

La Communauté de communes est représentée au sein de leur conseil syndical et participe à leur budget (montant des participations 2019 de 26 719 €).

À noter que la Communauté de communes exerce directement la GEMAPI sur 7 communes non adhérentes à ces syndicats (affluents rive gauche de l'Ourcq) dans l'attente de l'extension de leurs périmètres.



FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

La Communauté de communes anime une politique touristique, culturelle et sportive ambitieuse permettant d'accroître l'attractivité du territoire et de créer du lien social. Elaborer une saison culturelle de qualité, développer la notoriété touristique du Pays de l'Ourcq, encourager une pratique sportive à tous les niveaux (scolaire, loisirs et haut niveau) grâce à des équipements structurants, la Communauté de communes accompagne également les nombreux clubs sportifs et associations culturelles.

TOURISME

Suite au départ de la directrice de l'office de tourisme en avril 2019, les missions d'accueil de l'office ont été assurées par le conseiller en séjour en apprentissage jusqu'en septembre. L'Office de Tourisme ayant été dissout en juillet 2019, le bureau d'information s'est installé au sein du siège de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq. Les missions du service tourisme restent équivalentes et sont dorénavant assurées par un agent communautaire, également en charge de la Culture et de la Communication. Pour assurer la continuité du service, le contrat d'apprentissage a été renouvelé pour une année supplémentaire.

CE QUI A MARQUÉ 2019



- Après le succès de la première édition de la carte *Brie Valois Champagne* en 2018 en partenariat avec les offices de tourisme du Pays de Meaux, de Marne et Gondoire, du Pays de Valois, de Retz en Valois, Coulommiers

Pays de Brie et les maisons du tourisme du Pays Créçois et des Portes de la Champagne, une seconde édition a été lancée. À cette occasion, l'intitulé « Champagne » a été enlevé du titre pour se renommer *Brie Valois*. Cette carte se compose toujours en 3 thèmes (bouger, visiter, croquer) et recense 83 points d'intérêts touristiques.

- Afin de rassembler l'offre des circuits de randonnées dans un seul document, l'office de tourisme a édité un guide de randonnées regroupant l'ensemble des 15 parcours du territoire (dont 13 balisés) allant de 9 km à 20 km.



- À l'occasion de la 12^e édition de la « Rando des 3 châteaux », événement départemental annuel organisé sur le secteur de Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte et Blandy-les-Tours, le Pays de l'Ourcq a accueilli sa déclinaison « Les mystères de l'Ourcq » organisée pour la 1^{re} fois en Nord Seine-et-Marne par le service des sports du département. Le dimanche 14 avril 2019, l'événement a rassemblé 7 200 personnes sur les 6 parcours proposés de 7 km à 42 km. L'Office de tourisme, partenaire pivot pour l'organisation logistique, a été présent sur la manifestation pour promouvoir le territoire.

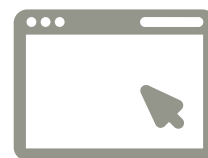
- Depuis le 14 septembre, le cimetière militaire d'Étrepilly, classé nécropole nationale, s'inscrit comme étape du circuit, visant à valoriser les lieux de mémoire de la Bataille de la Marne 1914 en accord avec le Pays de Meaux et le Musée de la Grande Guerre.

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

- Le réapprovisionnement très régulier de l'espace documentation en libre service, prouve que les passages avec prise de brochures restent forts.
- Concernant le site web, le nombre de consultations est resté stable néanmoins le taux de rebond (pourcentage de visiteurs ayant visionné qu'une seule page) est de 60 %. Les 5 pages les plus consultées sont les randonnées (16 %), les informations pratiques (8 %), le patrimoine (3 %), l'agenda (3 %) puis la page tradition et terroir (3 %). À noter que 89 % des visiteurs visionnent le site pour la première fois et que la fréquentation du site en anglais, est de 5 %.



en baisse
fréquentation de
l'office de tourisme



6 177
connexions
au site internet

PROJETS

Afin d'améliorer l'accès aux informations du territoire, le service tourisme travaille sur l'acquisition de bornes numériques tactiles outdoor implantées devant les trois principaux lieux de fréquentation (gare de Lizy-sur-



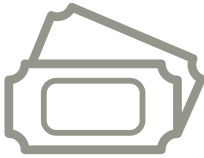
Ourcq, gare de Crouy-sur-Ourcq, Maison de la réserve régionale dans l'espace naturel du Grand Voyeux) ainsi que sur l'installation de 10 panneaux électroniques répartis sur le territoire.

L'objectif est de proposer en accès libre 24h/24h toute l'information touristique nécessaire à la réalisation d'un séjour (liste des lieux de visite incontournables, restaurants, hébergements, numéros d'urgence, ...) et la liste des événements locaux.

CULTURE

La collectivité s'est engagée depuis 2015 dans un Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA). Ce dispositif formalisé entre la collectivité et l'État, permet d'accueillir des artistes sur une durée de 4 mois afin de sensibiliser les jeunes aux ressources culturelles locales.

Le Pays de l'Ourcq a accueilli Antek Klemm de mai à juin 2019 pour un CLEA cirque et Cyril Levi-Provençal de septembre 2019 à janvier 2020 pour un CLEA autour du théâtre. Au total, plus de 690 personnes ont pu bénéficier de cette expérience.



5
spectacles



260
spectateurs tout public



209
spectateurs scolaires



1 500
spectateurs au festival



200
spectateurs au cinéma plein-air



Papier de voyage, spectacle jeune public à Crouy sur Ourcq



Festival à l'asso des bords de Marne à Mary-sur-Marne



CLEA cirque avec Antek Klemm

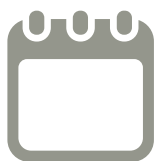
SPORT

LES SEMAINES D'INITIATION ET DE DÉCOUVERTE SPORTIVES

Les semaines d'initiation et de découverte sportives en direction des enfants de 6 à 14 ans ont pour but d'initier les enfants à différentes disciplines sportives afin qu'ils puissent s'orienter vers la pratique sportive de leur choix. Ces stages sont encadrés par des éducateurs sportifs

expérimentés et compétents qui encouragent, éveillent, initient les enfants aux différents sports.

Une réflexion est à mener sur le maintien de la semaine sportive durant les vacances scolaires de Noël et pour faciliter l'inscription de nouveaux participants.



47

jours



136

usagers



972

présences



206

inscriptions

LA PISCINE

La Piscine accueille le public scolaire (classes de CP aux collégiens de 6^e) dans la journée sur les horaires d'école, le grand public et les usagers aux activités spécifiques en soirée, tous les jours de la semaine y compris le dimanche matin.

Le nombre d'inscriptions aux activités :

- 160 en aquagym
- 17 en aquadouce
- 47 en natation perfectionnement et loisirs
- 70 en aquabiking
- 47 bébés nageurs
- 17 en jardin aquatique
- 47 en école de natation perfectionnement
- 112 en école de natation familiarisation/apprentissage.



517

inscriptions
aux activités



9 687

usagers public



32 974

total usagers





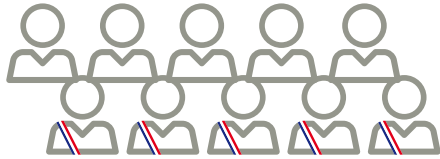
COHÉSION SOCIALE

Le CIAS met en œuvre la politique sociale du Pays de l'Ourcq. Il gère le service insertion sociale et professionnelle installé dans la Maison de services au public ainsi que la Maison des Enfants et coordonne les acteurs du champs social (Département, CCAS et associations).

Pour la petite enfance (3 mois à 4 ans), le Pays de l'Ourcq propose une offre de garde adaptée aux besoins des familles via une halte-garderie et un Relais Assistantes Maternelles (RAM). Il soutient la parentalité dans le cadre de Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), espaces d'écoute, de dialogue et de rencontre. Pour l'enfance/jeunesse (3 à 13 ans), il organise des activités de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires dans 4 accueils de loisirs.

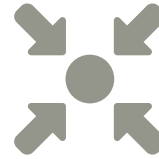
LE FONCTIONNEMENT

Le CIAS associe les acteurs du terrain social aux élus dans la prise de décision, grâce à un Conseil d'Administration représentatif composé non seulement d'élus mais également de responsables associatifs et de partenaires.



Le Conseil d'Administration

Il est composé du Président, 10 membres du monde associatif et 10 membres du Conseil Communautaire



4

réunions du Conseil d'Administration



15

agents

LE BUDGET GÉNÉRAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT



1 176 365 €

dépenses



1 129 994 €

recettes



46 371 €

déficit

SECTION D'INVESTISSEMENT



4 064 €

dépenses



746 €

recettes



3 318 €

déficit

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE AVEC REPRISE DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS

 **190 695 €**

LA MAISON DES ENFANTS

Les services Enfance et petite enfance du CIAS répondent à plusieurs objectifs : la mise en place de modes de garde, le soutien à la parentalité ainsi que l'accueil et la coordination des partenaires de la petite enfance sur le territoire. La Maison des Enfants centralise l'ensemble de ces services, bien qu'une partie d'entre eux se déplacent sur les communes du territoire, à la rencontre des usagers.

LA HALTE-GARDERIE

La Halte-Garderie offre un accueil à temps partiel visant à faire découvrir la vie en collectivité aux enfants (de 2 mois ½ à 4 ans). Les parents peuvent confier leur enfant de manière régulière ou occasionnelle.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a pour missions d'accompagner les parents dans leurs recherches d'assistante maternelle, et les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession.

LES ATELIERS PARENTS-ENFANTS (APE)

Les ateliers parents-enfants offrent aux enfants de moins de 4 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents la découverte d'activités et de jeux. C'est aussi l'occasion de se rencontrer et d'échanger.

LE LIEU ACCUEIL ENFANT-PARENT (LAEP)

Il s'agit d'un espace où les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents, grands-parents ou autres membres de la famille peuvent vivre ensemble un moment de jeux et d'échanges. Les futurs parents sont également accueillis. L'accueil est anonyme et gratuit.



CE QUI A MARQUÉ 2019

Halte-Garderie

- Mise en place d'un partenariat avec la piscine.
- Formation de 2 agents sur le thème de la bientraitance dans la posture professionnelle.
- Modification du règlement de fonctionnement.

Relais Assistantes Maternelles

- Réunions d'informations en partenariat avec la PMI et le RAM de Trilport.
- Réunion d'échange sur un thème éducatif.
- Rencontre parents et assistantes maternelles.
- 32 assistantes maternelles ont bénéficié de formation.

Service parentalité

- Ateliers parents-enfants proposés un samedi par mois.
- Mise en place d'un partenariat avec la piscine.
- Partenariat avec le SMITOM pour une action en faveur de la réduction des déchets.
- 2 conférences autour de la parentalité.



90

enfants >
Halte-Garderie



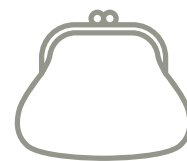
75

familles >
Halte-Garderie



17 434

heures facturées >
Halte-Garderie



0,90 €

tarif horaire moyen par
famille > Halte-Garderie



114

Assistants Maternelles



150

ateliers éveil RAM >
40 AM et 149 enfants



76

séances APE >
90 parents - 101 enfants



67

séances LAEP >
106 adultes - 150 enfants

SERVICE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

L'INSERTION SOCIALE

Deux agents du CIAS sont en charge de l'accompagnement social. Le service communautaire accueille un nombre toujours plus important de sollicitations liées à l'accès aux droits et aux actes de la vie quotidienne. La mise en place de la Commission de Prévention des Impayés de Loyers permet aux ménages d'éviter une expulsion et d'avoir une proposition d'accompagnement social adapté. Grâce aux différents conventionnements (CAF, CPAM, MDPH...) les démarches d'accès aux droits augmentent. Le service veut faire évoluer son offre en fonction des besoins de la population et du cahier des charges du futur label France services.

LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Animé par une informatrice jeunesse au sein de la Maison de services au public, les actions spécifiques développées concernent essentiellement : l'orientation, l'insertion sociale et professionnelle, l'accès aux droits.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

C'est l'une des missions majeures du service qui, grâce à une collaboration dynamique avec ses partenaires, a mis en place des outils et des actions en faveur de l'insertion professionnelle à destination des habitants du territoire. En 2018, une nouvelle convention a été signée avec Pôle-Emploi permettant de renforcer le partenariat. La MSAP veut poursuivre la collaboration avec l'Éducation Nationale et la réflexion sur l'orientation des jeunes et la lutte contre la déscolarisation.

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

Portée par le CIAS du Pays de l'Ourcq, la Maison de Services Au Public s'engage à faciliter le quotidien des habitants des 22 communes du territoire. Depuis sa création en mai 2018, elle permet d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics, qui sont partenaires de la structure.



651

usagers
accueillis



2 639

demandes
accompagnées



1 112

demandes liées à l'emploi
(formation, orientation, CV...)



1 513

demandes liées à la vie pratique
(logement, retraite, droit et justice...)

Forum de la formation professionnelle à la Pyramide de Mary-sur-Marne, le 18 septembre.





**Pays de
l'Ourcq**
Communauté de communes

Siège

2, avenue Louis Delahaye

77440 OCQUERRE

Tél. 01 60 61 55 00

ccpo@paysdelourcq.fr

www.paysdelourcq.fr

 /Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

Horaires

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h